



## SERVICE DU GREFFE ET DES AFFAIRES JURIDIQUES

### OFFRE D'EMPLOI

#### BRIGADIER(ÈRE) SCOLAIRE REMPLAÇANT(E) (2025-08)

La Ville de Mont-Laurier désire pourvoir un poste de brigadier, brigadière scolaire à titre de remplaçant, remplaçante sur le territoire de la Ville.

#### Description sommaire

Sous l'autorité de la directrice du Service du greffe et des affaires juridiques, le rôle principal du ou de la titulaire consiste à assurer la sécurité des écoliers aux endroits à risque au moment de la rentrée et de la sortie des classes. De plus, ce rôle représente un exemple pour les jeunes piétons dans leur apprentissage des règles qui leur permettent de se déplacer en toute sécurité.

#### Responsabilités principales

- Faire traverser la rue aux écoliers aux endroits déterminés, aux heures d'entrées et de sorties des classes;
- Informer les écoliers sur le comportement à adopter lors de la traverse des intersections;
- Respecter et mettre en application les règles de sécurité;
- Accomplir toute autre tâche pertinente à la fonction et qui pourrait être confiée selon les besoins de la Ville.

Cette description n'est pas limitative, mais indicative des tâches à accomplir et reflète les éléments généraux du travail et ne doit pas être considérée comme une énumération détaillée de toutes les tâches à accomplir.

#### Exigences du poste

##### Formation et qualifications

- Détenir un diplôme de secondaire V ou l'équivalent

##### Compétences, aptitudes et qualités personnelles requises

- Être disponible sur appel;
- Être en mesure d'exercer son travail selon les conditions climatiques parfois difficiles (froid, neige, pluie);
- Avoir un bon jugement, une ouverture d'esprit, être ponctuel et vigilant;
- Avoir de bonnes relations interpersonnelles avec les gens et les enfants;
- Enquête de sécurité obligatoire; n'avoir aucun empêchement judiciaire en lien avec l'emploi.

#### Conditions de travail

Horaire de 3 heures par jour (fractionnées matin, midi et après midi, selon l'horaire scolaire).

Rémunération selon la convention collective en vigueur (**23,76 \$/heure**)

Les personnes intéressées peuvent faire parvenir leur curriculum vitae **au plus tard le 1<sup>er</sup> avril 2025 à 16h00** à l'adresse suivante :

**Ville de Mont-Laurier**  
**Division ressources humaines**  
**« Brigadier.ère scolaire remplaçant.e (2025-08) »**  
**300, boul. Albiny-Paquette, Mont-Laurier (Québec) J9L 1J9**  
Courriel : [rh@villemontlaurier.qc.ca](mailto:rh@villemontlaurier.qc.ca)

La Ville de Mont-Laurier souscrit au principe d'égalité en matière d'emploi et invite les femmes, les autochtones, les membres des minorités visibles, des minorités ethniques et les personnes handicapées à présenter leur candidature.

Seules les personnes retenues pour une entrevue seront contactées.